

Verbindungsbroschüre Bulletin de liaison

Publication du secrétariat permanent du Contrat de Rivière de l'Amblève

n° **27**

Janvier
2015

***Frohes Neues Jahr
Bonne Année***

Le Val des Capucins



*Au cœur du centre du vieux Stavelot,
des chambres de charme et de caractère.*

Famille MENARD

1-3 devant les Capucins
4970 STAVELOT

Tél. +32 (0)80 86 40 05
Gsm +32 (0)478 53 40 59
levaldescapucins@skynet.be

www.levaldescapucins.be

**Calme et détente au
Val du Roba
Ligneuville**

Ouvert de fin mars à fin octobre
Open vanaf einde maart tot einde oktober

Fermé le vendredi
Tél. : 080/57.01.93
Vrijdags gesloten

Audits et certifications énergétiques - Liège



Pour vos audits PAE et vos certificats PEB

Gilbert Hansoul
0475/807592

Dévis gratuits sur :
<https://www.certification-energetique-liège.be>
mail: peb.pae.certifenergy@gmail.com

Le « Parc Du Vibe »
Rue des Chasseurs
Ardennais, 14
6950 Doehamps

Centre d'éveil à la nature à découvrir en famille ou entre amis !

Parcours aventure, jeux géométriques en bois, un monde des animaux de nos forêts, Jeux de quille, tour panoramique, Tyrolienne, pont suspendu, ...

En plus de la faverre vous pouvez organiser votre picnic idéal au barbecue !

Tél : 044 44 45 21 Email : info@vibe.be Site Internet : www.vibe.be

Les Etangs du Menhir

Pêche à la truite

Barbecue - Bar - Terrasse
Salle 100 places
Pisciculture
Journée
Demi-journée
BELLEVAUX
Gsm 0477.603.837
www.les-etangs-du-menhir.be

En mars et avril : Déversement de plus de 1000 saumons

LIEGE Verviers MONT XHOFFRAIX
SPA BÉVERCÉ ROBERTVILLE WAIMES
FRANCORCHAMPS sortie 11 MALMEDY Station TOTAL
STAVELOT BELLEVAUX AMEL
PONT LIGNEUVILLE
SAINT-VITH PRÛM

Tous les jours de 7h à 19h

**CAMPING
L'Ancienne
BARRIÈRE**

Camping L'Ancienne Barrière
Avenue de Namère, 7 à 1300 HANSEL-BOLLEUX (THUILLÉ-PONT) S.A.
Tél : +32 (0) 80 31 84 87 - Fax : +32 (0) 80 31 84 87
ancienne.barriere@skynet.be www.lanciennebarriere.com

bodarwé

Sommaire

Editorial	p. 3
Evaluation du Programme d'actions Amblève	p. 4 - 9
L'Amblève par les GR	p. 10 - 11
Stavelot et la magie de l'eau	p. 12
Eine goldene Palme für die Natur des Hohen Venns	p. 13 - 15
Une palme pour la nature dans les Hautes-Fagnes	p. 16 - 18
Le "Zéro pesticide", c'est pour 2019 !	p. 19
Agr'Eau, c'est quoi ?	p. 20
Une activité de découverte des organismes aquatiques	p. 21 - 22
Signature du Contrat de rivière Amblève	p. 23 - 28
Réhabilitation de la mare d'Havelange	p. 29
La Heid des Gattes	p. 30

Editorial

Par Fabrice Léonard - Président

2014 a vu le départ d'un nouveau plan triennal d'actions au sein du Contrat de rivière de l'Amblève. Ce bulletin présente une synthèse de ce programme de 3 ans et de l'engagement de chacun pour une gestion toujours plus durable de nos ressources en eau.

A l'occasion de ce renouvellement, le Service Public de Wallonie a réalisé une évaluation du travail effectué au sein de notre Contrat de rivière. Nous, bureau et cellule du CRA, sommes heureux et fiers de vous en présenter les résultats. Résultats qui reflètent parfaitement l'engagement de chacun d'entre vous. Je ne peux que vous en féliciter et vous encourager à poursuivre avec le même enthousiasme et la même confiance mutuelle.

Déjà une année 2014 qui s'achève et qui fut remplie d'actions et de participations... Il me reste, donc, à vous souhaiter une excellente année 2015 et beaucoup de plaisir à lire ce bulletin au coin du feu !

Fabrice Léonard
Président du CRA

Une nouvelle recrue en renfort pour le CRA

Annick D'Hooghe de Trois-Ponts a rejoint l'équipe du Contrat de rivière de l'Amblève au mois d'octobre. Forte d'une expérience en secrétariat de direction, marketing et communication, Annick apportera une aide administrative qui sera la bienvenue tant les projets au sein du CRA sont nombreux.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Christine Heinesch - Coordinatrice



Evaluation du Programme d'Actions Amblève



Introduction

Le 13 novembre 2008, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté relatif aux Contrats de rivière. Cet Arrêté précise notamment que les programmes d'actions doivent être renouvelés tous les trois ans à dater du 22 décembre 2011 et que, au terme d'un programme d'actions, l'Administration doit procéder à l'évaluation de l'action de chaque Contrat de rivière selon les critères suivants :

- Les résultats concrets de l'action du Contrat de rivière sur la qualité de l'eau et de l'environnement des cours d'eau concernés ;
- La dynamique des groupes de travail et le bilan de leur action ;
- Le nombre et l'importance des actions programmées et réalisées ;
- La qualité de l'inventaire de terrain ;
- La vérification de la représentativité et de l'équilibre de chacun des trois groupes au sein du Comité de rivière et du Conseil d'administration ;
- Le respect du profil et de la procédure de sélection du coordinateur.

Le premier critère n'a pas été évalué car il ne peut pas être objectivé et quantifié de manière précise. En effet, les missions premières des CR sont la coordination et la sensibilisation, dont l'impact sur la qualité de l'eau est impossible à évaluer sans mettre en place des études coûteuses.

Les deux derniers critères sont nécessairement vérifiés chaque année en vue du paiement des différentes tranches du subside régional aux Contrats de rivière. L'ensemble des Contrats de rivière wallons se conforment tous à ces deux exigences.

Les futurs programmes d'actions 2014-2016 des Contrats de rivière ont également été analysés sur base des critères suivants :

- Nombre total d'actions programmées ;
- Répartition de ces actions en regard des objectifs visés par la Directive-cadre sur l'eau et la Directive inondation ;
- Répartition des actions en regard de leur nature selon les catégories suivantes : travaux, sensibilisation, contrôle et répression, concertation, coordination, étude, formation, inventaire, protection... ;
- Nombre et diversité des maîtres d'œuvre engagés (SPW, provinces, communes, intercommunales, associations, entreprises, agriculteurs...);
- Nombre d'actions pour lesquelles la Cellule de coordination est maître d'œuvre.

L'Administration a par ailleurs tenu compte d'autres facteurs parmi lesquels :

- Le budget total ;
- Le personnel employé ;
- L'ancienneté ;
- Les réalités de terrain...

Les chiffres présentés sont ceux arrêtés par la SPW en date du 30 juin 2013. Dans l'évaluation du programme 2011-2013, les chiffres sont privés des 6 derniers mois de l'année 2013.

Carte d'identité du Contrat de rivière de l'Amblève

1. Quelques chiffres:

	CR Amblève	Moyenne des CR	
Superficie	1 077	1 241	<i>km²</i>
Population	75 104	262 090	<i>habitants</i>
Communes	16/22	21/30	<i>partenaires/total</i>
Cours d'eau	1 863	1 886	<i>km</i>

Le Contrat de rivière de l'Amblève est donc actif sur un sous-bassin hydrographique fortement rural (la densité de population y est très largement inférieure à la moyenne wallonne, de superficie un peu en deçà, mais proche, des autres sous-bassins).

Le linéaire de cours d'eau est également comparable avec celui des autres sous-bassins.

2. Personnel:

	CR Amblève	Moyenne des CR	
Personnel	2.2	4.1	<i>équivalents temps-plein</i>

L'équipe de la cellule de coordination du Contrat de rivière Amblève est très réduite : avant-dernière en taille sur l'ensemble de la Wallonie. L'expérience montre que, comme les tâches administratives au sein d'un Contrat de rivière ne sont pas compressibles, la taille critique des emplois pour une cellule de coordination tourne généralement autour de 3 équivalents temps-plein pour commencer à fonctionner de manière optimale.

3. Budget :

	CR Amblève	Moyenne des CR	
Budget total	155 433	242 980	€
dont subsides	153 218	185 157	€
>> Part SPW	69.9	65.2	%
>> Part Province	1.9	9.5	%
>> Part Communes	28.2	25.3	%

Le budget annuel du Contrat de rivière Amblève est largement inférieur à la moyenne wallonne. Les subsides sont de 32.000 euros inférieurs à ceux des autres Contrats de rivière (les subsides régionaux se basent pour moitié sur la population et pour moitié sur la superficie du sous-bassin pour fixer le plafond, ce qui explique une partie de cette différence). L'absence de projets financés et d'aide à l'emploi creuse encore l'écart final.

En conclusion, le Contrat de rivière Amblève est plutôt desservi en termes de taille d'équipe de la cellule de coordination et de fonds disponibles tout en devant assumer une mission comparable à celles des autres Contrats de rivière au regard de la taille du territoire et du linéaire de cours d'eau à parcourir.



Evaluation du programme d'actions 2011-2013

1. Dynamique des groupes de travail

		CR Amblève	Moyenne des CR
TOTAL	réunions/an	84	65
	personnes rencontrées	518	396
PAR ETP	réunions/an	38	19.7
	personnes rencontrées	232	120

Les paramètres retenus pour l'analyse de la dynamique des groupes de travail sont le nombre de réunions organisées par an à l'initiative du Contrat de rivière et le nombre total de personnes rencontrées à l'occasion de ces réunions. Evidemment, l'aspect qualitatif de ces réunions n'est pas décrit mais il est difficilement analysable.

Le Contrat de rivière de l'Amblève est donc particulièrement actif : le nombre total de réunions et de personnes rencontrées est au dessus de la moyenne wallonne. En regardant ces chiffres en relation avec le nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de la cellule de coordination, la différence s'accroît encore : elle atteint presque le double de réunions organisées par équivalent temps-plein par rapport à la moyenne wallonne.

2. Bilan des actions

	CR Amblève	Moyenne des CR
Actions totales	1754	486
Actions réalisées/en cours	1359	339
Actions supplémentaires	243	54
Actions sans retour	314	114
Actions annulées	81	33

Avec un programme ambitieux (1754 actions prévues), le Contrat de rivière comptait plus de 1350 actions réalisées ou en cours de l'être fin juin 2013. En outre, près de 250 actions supplémentaires avaient également été effectuées. Si le nombre total d'actions sans retour ou annulées était bien supérieur à la moyenne des Contrats de rivière, en le mettant en relation avec le nombre d'actions totales prévues, il apparaît que la proportion de ces actions était légèrement moindre que dans les autres sous-bassins hydrographiques.



Ces chiffres soulignent la motivation des partenaires à tenir leurs engagements pris et l'excellente dynamique qui régit le Contrat de rivière.

3. Inventaire de terrain

	CR Amblève	Moyenne des CR
Linéaire total (km)	1863	1886
Linéaire inventorable (km)	1410	1219
Linéaire inventorié (km)	1404	831
Nombre de points noirs relevés	1747	2033
Nombre de points noirs prioritaires relevés	655	792



Concernant l'inventaire, 75% du linéaire total a été parcouru, ce qui couvre presque l'entièreté du linéaire dit « inventorable » (comprendre : la part de linéaire hors zones de faible intérêt (en terme de pollutions potentielles) ou accessibilité), pour 68% de ce même linéaire sur l'ensemble de la Wallonie. Il faut également souligner que plusieurs passages se font parfois sur certains tronçons au cours des trois années de programme d'actions et que ces kms supplémentaires ne se retrouvent pas dans le tableau ci-dessus.

Le nombre de points noirs relevés, repris ici à titre indicatif, est moins élevé que dans les autres Contrats de rivière. Une explication pourrait se trouver dans le caractère rural du sous-bassin hydrographique de l'Amblève : moins de pression humaine qui peut laisser supposer moins de pollutions diverses. Environ 1/3 des points noirs sont hiérarchisés en « prioritaires » par les différents partenaires, une proportion qui se répète à l'échelle de la Wallonie.

4. Activités de sensibilisation

	CR Amblève	Moyenne des CR
Actions de sensibilisation	32	37
Actions de sensibilisation par ETP	14.6	10.9
>> Jeunes	2973	1099
>> Grand public	5973	1516
>> Professionnels	988	208
Evènements médiatisés	26	29
Visites Internet	13556	3654
Abonnements	1667	1287

L'aspect « sensibilisation » est également mis à l'honneur : nombre important d'actions de sensibilisations organisées, forte fréquentation du site Internet, bonne visibilité dans les médias et un nombre élevé de personnes et/ou structures abonnées au bulletin de liaison, d'autant plus en regard de la population peu importante du sous-bassin.

La comptabilisation du nombre de personnes réellement touchées par une action de sensibilisation tel que renseigné ici n'a pas fait l'objet du même *modus operandi* que dans les autres Contrats de rivière et ne peuvent donc par conséquent pas être comparés en l'état. Ils sont donnés à titre indicatif.

Les 6 critères devant être évalués en regard de la législation (les 4 ci-dessus ainsi que la vérification de la représentativité et de l'équilibre de chacun des trois groupes au sein du Comité de rivière et du Conseil d'administration et le respect du profil et de la procédure de sélection du coordinateur, tous deux respectés dans chaque Contrat de rivière comme précisé dans l'introduction) sont donc tous très positifs.

Analyse du programme d'actions 2014-2016

1. Nombre d'actions prévues

	CR Amblève	Moyenne des CR
Nombre d'actions	1018	617
Nombre d'actions par ETP	407	196
% d'actions par rapport à 2011-2013	58	122

Les partenaires du Contrat de rivière Amblève se sont mis d'accord sur un programme ambitieux de 1018 actions. Ce nombre d'actions est sensiblement plus faible que celui du précédent programme mais s'explique notamment par le fait que certaines actions ont été regroupées. Le nombre d'actions prévues reste toutefois bien supérieur à la moyenne wallonne, que ce soit dans l'absolu ou ramené par équivalent temps-plein.

2. Réponse du programme d'actions à l'inventaire de terrain

	CR Amblève	Moyenne des CR
Nombre de PNP inventoriés concernés	648	358
% de PNP inventoriés concernés	99	49

Ce nombre élevé d'actions devraient permettre, d'ici trois ans, de résoudre 1487 points noirs (soit 85% des atteintes relevées) répertoriés lors de l'inventaire 2011-2013, dont 648 points noirs classés comme prioritaires (PNP) par le Comité de rivière. Cela répond donc parfaitement à l'objectif de résolution des dégradations relevées lors de l'inventaire de terrain.

3. Prise en compte des Directives cadre sur l'Eau (DCE) et Inondations

	CR Amblève	Moyenne des CR
Nombre actions DCE	588	305
% actions DCE	58	48
Nombre actions inondation	31	32
% actions inondation	3	5

Environ 58% des actions reprises au programme d'actions cadrent avec les objectifs de la Directive-cadre sur l'Eau (DCE). 3% des actions cadrent par ailleurs avec les objectifs visés par la Directive Inondation. Toutefois, la façon de considérer une action comme cadrant ou non avec une Directive européenne ayant différé d'un Contrat de rivière à l'autre, les chiffres sont difficilement comparables en l'état.

4. Actions concrètes de terrain

	CR Amblève	Moyenne des CR
% actions chantier/gestion	27	34
% actions contrôle/répression	11	6

275 (27%) actions reprises dans le programme d'actions correspondent à des chantiers ou des travaux de gestion qui seront concrètement réalisés sur le terrain et 109 (11%) sont des actions de contrôle/répression. Ceci porte à 384 (38%) le nombre d'actions qui seront menées dans les 3 prochaines années et ayant un impact direct sur la préservation/amélioration de la ressource en eau et des écosystèmes associés. Ce pourcentage est de peu inférieur à la moyenne des Contrats de rivière wallons (40%), mais supérieur en nombre total d'actions concernées.

5. Activités de sensibilisation

	CR Amblève	Moyenne des CR
% actions de sensibilisation	19	27
Nombre d'actions par ETP	77	54.2

En regard des missions de sensibilisation/communication/information du grand public attribuées aux Contrats de rivière, le programme d'actions 2014-2016 du Contrat de rivière Amblève prévoit la réalisation de 162 actions (19%) sur trois ans par la cellule de coordination et par ses partenaires associés. Ce pourcentage est sensiblement inférieur à la moyenne wallonne (27%), mais le nombre total d'actions concernées est supérieur en absolu.

6. Diversité des partenaires

	CR Amblève	Moyenne des CR
% actions avec partenaires publics	62	77
% actions SPW	16	10
Nombre de maîtres d'œuvre différents	88	66

Sur le plan de la diversité des partenaires impliqués, 62% des actions ont pour maître d'œuvre les pouvoirs publics (commune, intercommunale, province, SPW (16%)). En regard des autres Contrats de rivière, l'implication du secteur privé est assez forte (37%, soit 382 actions), ce qui témoigne de la capacité du Contrat de rivière à élargir sa base de partenaires (88 maîtres d'œuvre différents pour 66 par Contrat de rivière en moyenne), généralement composée d'une très grande majorité d'entités publiques à l'origine.

7. Actions de la cellule de coordination

	CR Amblève	Moyenne des CR
% actions de la cellule de coordination	5	10
Nombre actions de la cellule de coordination par ETP	20	15.6

La cellule de coordination du Contrat de rivière est maître-d'œuvre de 52 actions soit près de 5% du total des actions. Cela correspond à 20 actions par équivalent temps-plein, à charge complète de réalisation.

Conclusion

Le Contrat de rivière Amblève termine donc un programme d'actions 2011-2013 particulièrement fourni et très bien suivi par les différents partenaires. Fort d'un inventaire de terrain très complet, le Contrat de rivière rempile pour une nouvelle édition 2014-2016 elle aussi ambitieuse au vu du nombre et de la diversité des actions proposées (dont une belle part d'actions concrètes de terrain et de sensibilisation) et du nombre de maîtres d'œuvre impliqués. La cellule de coordination, bien que dotée de peu de moyens humains et financiers comparativement au reste des Contrats de rivière wallons, ne rechigne pas à la tâche puisqu'au-delà de ses missions d'inventaire de terrain et de concertation elle assumera elle-même la réalisation intégrale de plusieurs actions.



"L'Amblève par les GR"

C'est avec une grande joie que nous pouvons maintenant tenir dans nos mains le nouveau topoguide "L'Amblève par les GR" qui marque ainsi la concrétisation d'un long et ambitieux projet né au sein de notre Contrat de rivière.

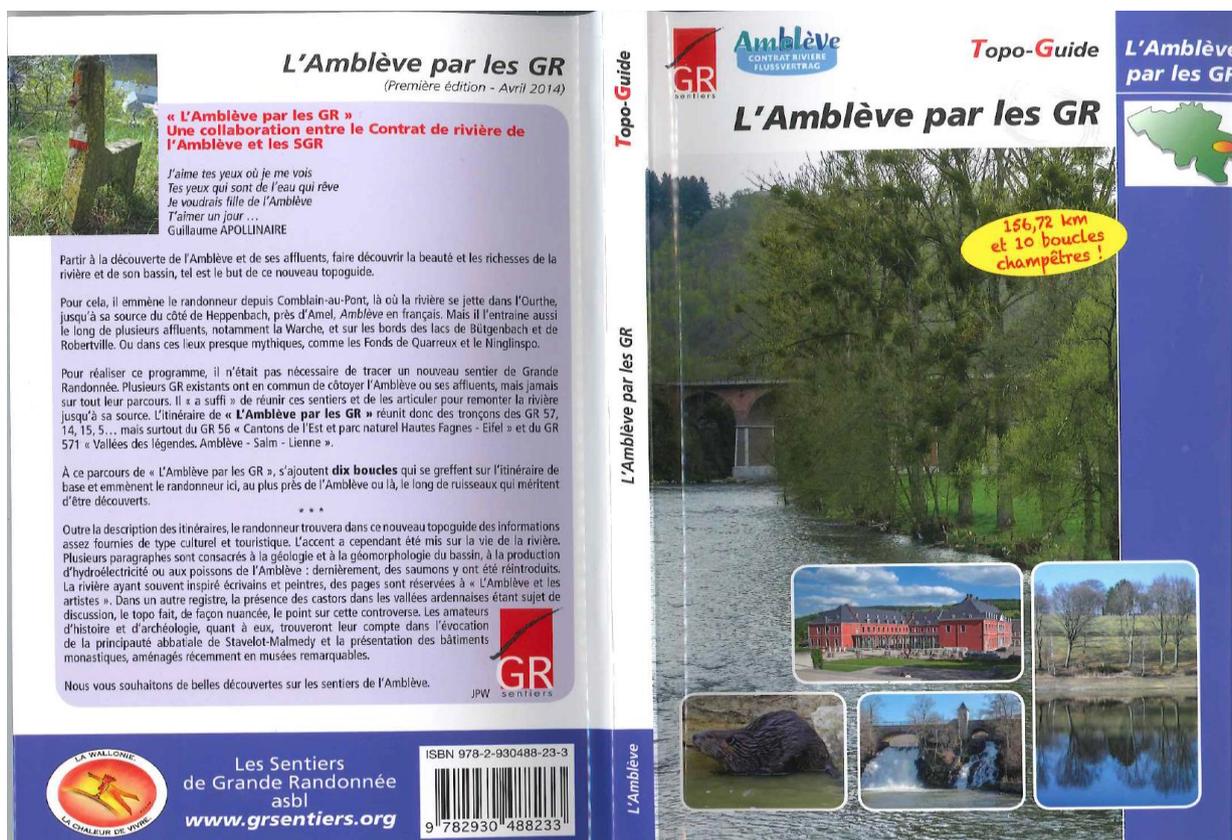
En effet, parmi ses multiples missions, l'ASBL "Contrat de rivière de l'Amblève" est chargée de valoriser les ressources en eau de son bassin hydrographique. Elle souhaite, notamment, sensibiliser le plus grand nombre au magnifique patrimoine que nous possédons et à sa nécessaire préservation.

C'est dans cette optique qu'est né, suivant l'idée initiale de la Fondation rurale de Wallonie, le projet de créer un itinéraire pédestre qui permettrait de parcourir l'entièreté de l'Amblève, depuis sa source sur les hauteurs de l'Ardenne jusqu'à sa confluence avec l'Ourthe. Cet itinéraire de 157 km, lié au réseau hydrographique, constitue un couloir de communication entre différentes régions, et différents milieux de grand intérêt naturel. Il crée un "lien" pour inviter les visiteurs de la partie aval de l'Amblève à poursuivre leur promenade au-delà de la cascade de Coö, et ainsi leur faire découvrir tous les attraits de la partie amont; et de même pour les visiteurs de l'amont, qui pourront se laisser "descendre" le long de l'Amblève et aller découvrir les nombreux points d'intérêts de la partie aval ...

Très vite, l'élaboration d'un tronçon supplémentaire, suivant la majeure partie du cours de la Warche, a été rajouté à l'objectif initial. Et enfin, pour prolonger et compléter la découverte, dix boucles "locales" variant entre 5 et 15 km de longueur, sont venues se greffer sur le tracé principal. Au total, c'est plus de 250 km de sentiers en continu qui sont ainsi balisés.

Les atouts de cette mobilité douce ? Avancer à son rythme, faire des haltes, profiter de son environnement, découvrir tous les détails de sa faune et de sa flore ...

Dès le début du projet, le Contrat rivière de l'Amblève et ses partenaires (cellule de coordination, offices du tourisme, syndicats d'initiative, administrations communales, Département de la Nature et des Forêts, bénévoles, et bien d'autres encore que nous n'oublions pas ...) ont travaillé en étroite collaboration avec les Sentiers de Grande Randonnée, chacun apportant ses connaissances et son expérience. Un tel projet n'aurait jamais pu se concrétiser sans une bonne coopération entre tous, et **nous tenons ici à les en remercier grandement !**



Comme vous pourrez le découvrir dans le nouveau topo-guide, le tracé obtenu longe autant que possible les rivières, mais s'en éloigne aussi par moment pour grimper sur les versants. On profite alors de points de vue sur les vallées. Vallées qui résultent de l'action des cours d'eau.

Au fil de l'eau, les randonneurs pourront découvrir les multiples facettes du bassin de l'Amblève, à commencer par les cours d'eau eux-mêmes, avec ses vallées en zone Natura 2000 ou encore en réserves naturelles.

Ce sera l'occasion de belles observations floristiques (par exemple quand les jonquilles décorent la vallée de la Warche au printemps) ou faunistiques (martin-pêcheur, cincle plongeur, héron, aigrette, peut-être même le castor ...).

Le tracé vous fera aussi passer par plusieurs sites naturels exceptionnels, comme la cascade de Coo, la grotte de Remouchamps, le ruisseau du Ninglinspo ou encore les Fonds de Quarreux.

Ce sera l'occasion aussi, à propos de certains de ces sites, de découvrir des légendes qui y sont associées (notamment dix légendes de Marcellin La Garde, présentées sur des panneaux placés sur les lieux mêmes où l'auteur en situait le déroulement).

De nombreux éléments du patrimoine historique sont présents en divers points du parcours, tel la rampe à "bètchète" (barque à fond plat qui remontait l'Ourthe et l'Amblève au temps passé) qui est encore visible au hameau du Halleux (avec son panneau explicatif), ou encore le château de Reinhardstein, les ruines du château d'Amblève, de vieux ponts et passerelles, de vieux moulins, d'anciennes fontaines, des bacs abreuvoirs, des croix de pierre ...

Mais ce parcours permet également d'avoir un aperçu de la géologie locale, au travers des carrières et des affleurements rocheux présents le long de l'itinéraire.

En beaucoup d'endroits, les roches composant le sous-sol ont eu un impact direct sur la façon dont les cours d'eau ont creusé leurs vallées, et la connaissance de la géologie locale aide à comprendre comment se sont formés les paysages que l'on peut actuellement découvrir le long du parcours. Vous pourrez en apprendre un peu plus à ce sujet en parcourant le topo-guide.

Enfin, en certains endroits, le parcours fera découvrir les importantes métamorphoses du cours d'eau, lorsqu'il a été aménagé pour la production hydroélectrique. Citons notamment les grands barrages de Bütgenbach et Robertville. Les rives des lacs qu'ils ont créés offrent également aux randonneurs et promeneurs de bien agréables chemins à parcourir.

Ce nouveau sentier a été inauguré officiellement à Bellevaux/Malmedy le 24 avril 2014.

A cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée sur le tracé de la promenade au Rocher de Warche.



Comme le dit la devise : "1 jour de sentier = 8 jours de santé !" alors nous vous souhaitons de belles découvertes sur les sentiers de l'Amblève...

Le topo-guide (en nombre limité) est disponible auprès du Contrat de Rivière à un prix très concurrentiel.





Stavelot et la magie de l'eau

L'eau a toujours rythmé la vie de Stavelot et de ses habitants. En parcourant la cité, on y découvre l'Amblève et son vieux pont, les fontaines et le lavoir, les étangs où étaient situées les tanneries au 19^e siècle.

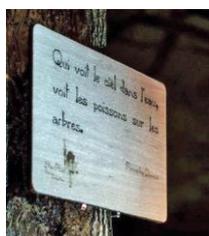
Stavl'Eau est née d'une collaboration du Centre culturel de Stavelot, de l'Office du Tourisme de Stavelot, du Syndicat d'Initiative de Francorchamps, de la République Libre de Challes, de l'Accueil Temps Libre, de la Maison des Jeunes « Le Grenier » de Stavelot (réalisation d'une œuvre), de la Société la Truite, de la Bibliothèque de Stavelot, de l'Académie René Defossez (réalisation d'une œuvre), du Club Thérapeutique (Spectacle en musique par le théâtre de marionnettes amateur de l'Atelier Imagémots : « Rencontres inattendues »), du Contrat Rivière Amblève et de nombreux opérateurs de proximité.

Son but est de faire découvrir la cité stavelotaine en profitant de l'eau comme point central à ces activités. Elle organise donc des promenades, des expositions didactiques, des stages, des concours photos, des évocations artistiques et littéraires en ville, des activités de revalorisation des berges de l'Amblève, des animations aux étangs...

Gros succès pour la balade fantastique, animée aux flambeaux du samedi 27 décembre 2014

Une dernière goutte d'eau perle d'une fontaine qui s'endort pour l'hiver. Le compte à rebours est lancé : un tout autre univers peut enfin s'éveiller : celui du rêve, du fantastique et du féérique.

Le samedi 27 décembre à la tombée du jour, des créatures mystérieuses d'habitude bien discrètes apparaissaient à la lumière des flambeaux le long de l'Amblève



Un parcours jalonné d'émerveillement... : conteurs, cracheurs de feu, personnages fantastiques, musiciens, évocations artistiques réalisées par la Maison des jeunes et l'Académie René Defossez, spectacle de marionnettes du club thérapeutique... ont enchanté nos rives.

Une promenade animée qui a accueilli plus de 350 personnes (dont 50 néerlandophones) et dont tous sont revenus avec des images féériques plein les yeux.



Grand recueil de bouteilles à la mer du 5 janvier au 20 février 2015

Sur l'esplanade de l'Abbaye de Stavelot s'est échoué un bateau. Dans celui-ci, chacun peut y mettre « sa bouteille à la mer » en verre : ses coups de cœur, ses coups de colère, ses peurs et ses espoirs pour l'avenir. Ses espoirs de changement, ses pistes pour un avenir meilleur, dans sa rue, dans son quartier, dans sa ville. Poèmes, textes, dessins, Des S.O.S. anonymes seront précieusement conservés par le Centre Culturel de Stavelot dans son carnet de bord, ce qui leur permettra d'ajuster le cap pour les années à venir. Plus d'infos au 080/88.05.20



Eine goldene Palme für die Natur des Hohen Venns!

Maité Loute, Naturpark Hohes Venn – Eifel



Unter 34 europäischen Projekten wurde das LIFE-Projekt Hohes Venn von der Europäischen Kommission zum „**Best of the Best LIFE-Nature Project 2013**“ gewählt. Auswahlkriterien waren die biologischen, wirtschaftlichen und sozialen Verbesserungen sowie Innovation, Übertragbarkeit, strategische Relevanz und die Kosten-Nutzen-Bilanz. Am 29. April fand die Preisverleihung in der Europäischen Kommission in Brüssel statt, an der mehrere Vertreter des Naturparks sowie des Öffentlichen Dienstes der Wallonie (ÖDW) teilnahmen.



Dieser Preis ist eine schöne Anerkennung für die Arbeit zahlreicher Personen: das Koordinationsteam des Naturparks Hohes Venn – Eifel, aber auch die Wissenschaftler und Förster der Wallonischen Region, mit denen wir tagtäglich zusammengearbeitet haben. Leider können wir hier nicht alle an diesem Großprojekt beteiligten Akteure aufzählen, aber unter ihnen waren natürlich: die 4 aktiven Projekt-Gemeinden (Bütgenbach, Jalhay, Malmedy und Weismes), die Privatgrundbesitzer (88 Familien), zahlreiche Unternehmer, die die Arbeiten durchgeführt haben, die Naturschutzorganisationen, die lokale Bevölkerung,...

Kommen wir aber wieder auf das Großprojekt zurück und die Ursache seines Erfolges:

Das durch die Europäische Kommission und die Wallonische Region finanzierte und durch die Provinz Lüttich unterstützte LIFE-Projekt, welches durch den Naturpark koordiniert wurde, hatte als Ziel, in einem Aktionsgebiet von 10.000 ha insgesamt 1.400 ha Heiden und Moore auf dem Hochplateau des Hohen Venns zu renaturieren.

Wieso sollte dieses Milieu renaturiert werden?

Die verschiedenen Milieus, die man im Hohen Venn begegnet, haben einen auf europäischer Ebene seltenen und bedrohten Charakter: es handelt sich um Torfmoore, Heiden, natürliche Buchen-Eichenwälder, Birkenmoorwälder oder Wacholderhaine.

Diese Milieus wurden seit dem 12. Jahrhundert durch den Menschen genutzt: Abholzung der natürlichen Laubwälder, Torfabbau, agropastorale Aktivitäten. Diese Nutzung wurde seit der Mitte des 19. Jahrhunderts stark intensiviert und die Milieus so Opfer eines starken Verfalls (Boden-Entwässerung, Aufforstung und unangemessene Bewirtschaftung mit Fichten, oberflächlicher Befall durch Pfeifengras,...).

Der Gefahren, denen das Hohe Venn ausgesetzt ist, bewusst, haben verschiedene Protagonisten, darunter die Wissenschaftler der Wallonischen Region, die wissenschaftliche Station der Universität Lüttich, die Abteilung Natur und Forst oder Freiwilligenorganisationen (Vennfreunde, Sonnentau,...), in den vergangenen 20 Jahren Renaturierungsmaßnahmen auf dem Hochplateau durchgeführt.

2007 startete der Öffentliche Dienst der Wallonie in Zusammenarbeit mit dem Naturpark Hohes Venn – Eifel ein neues europäisches Projekt: „LIFE-Nature: Hohes Venn“, mit einem Budget von 4.500.000 € (50% finanziert durch die EK, 49,9% durch den ÖDW und 0,1% durch die Provinz Lüttich) und einer Laufzeit vom 01.01.2007 bis zum 31.12.2012.



Wie werden diese Milieus renaturiert?

Indem mit Pfeifengras oder unproduktiven Fichten bewachsene Flächen (meistens Torfböden) umgewandelt werden in:

- (1) wiedervernässte Moorflächen, welche erneut Torf produzieren,
- (2) durch Beweidung oder Mahd unterhaltene Heideflächen,
- (3) standortangepasste Laubwälder (Birken-, Eichenwälder,...).

Ein Projekt von großem Ausmaß:

Die wichtigsten Maßnahmen, die während des Projektes durchgeführt wurden, sind:

- Entfichtung auf torfhaltigen oder nassen Böden: frühzeitige Abholzung von Anpflanzungen, (mittels finanzieller Entschädigung), von hiebreifen Anpflanzungen und von Naturverjüngungen: 971 ha;
- Verschließen von Drainagen: 178 km;
- Wiedervernässung durch die Schaffung von Deichen oder das Verschließen von Drainagen: 80 ha;
- Entfernen der obersten Pflanzenschicht durch unterschiedliche Techniken, um die Samenbanken frei zu setzen und um die Böden wiederzuvernässen: 242 ha;
- Aufstellen von Schutzzäunen für Laubbäume: 124 ha;
- Aufstellen von Weidezäunen (~1.400 Schafe und ~30 Kühen): 373 ha.

Im Laufe der 6 Projektjahre wurden insgesamt 2.860 ha renaturiert (davon 1.400 ha tiefgreifende Maßnahmen)!

Die Antworten der Natur

Drastisches **Zurückgehen des Pfeifengrases** in den renaturierten Milieus. Letztere werden progressiv, manchmal auf spektakuläre Art und Weise, von Pflanzenarten, die dem angestrebten Habitat angehören, kolonisiert: Torfmoose, Wollgräser, Heidekraut, Besenheide (Falsche Heide),...

Die **Regeneration selten gewordener Arten** wie dem Sonnentau (kleine fleischfressende Pflanze) oder das Wiederauftauchen von seit Jahrzehnten verschwundenen Pflanzen wie dem Moorbärlapp (*Lycopodiella inundata*) konnte ebenfalls an verschiedenen Standorten beobachtet werden. Eine positive Entwicklung!

Alles in Allem haben die verschiedenen Arbeiten dazu beigetragen, kleinere und isolierte Standorte zu verbinden und auf dem gesamten Plateau ein Mosaik verschiedenster Habitats zu schaffen, die untereinander interagieren. Dies ermöglicht zum einen eine optimale Verbreitung der Pflanzenarten und zum anderen Austausch innerhalb der Tierpopulationen. Diese **Verbindungen**, unerlässlich für das Überleben und den Erhalt der Habitats und Arten, bilden nebenbei einen der Stützpfeiler, die zum Gelingen des LIFE-Projektes beigetragen haben.

Die überschwemmten Gebiete sind **sehr einladend für die Avifauna**, vor allem für Regenpfeiferartige und Entenvögel. Während der Migrationsperioden werden zahlreiche Arten beobachtet.

Im Frühjahr 2012 haben sich zwei Zugvogelarten, die in der Wallonie gemeinhin vorkommen, aber sich nur selten bis ganz selten einnisten, im Venn fortgepflanzt: Der Flussregenpfeifer (*Charadrius dubius*) und die Krickente (*Anas crecca*).

Was die Insekten angeht, so haben sehr seltene und äußerst lokale, torfmoorspezifische Libellenarten von den neu entstandenen Habitats profitiert, um das gesamte Projektgebiet zu kolonisieren: z. B. die Hochmoor-Mosaikjungfer (*Aeshna subarctica*).

Die **Schmetterlinge** haben ebenfalls schnell auf die Arbeiten reagiert. U. a. hat der Hochmoor-Perlmutterfalter (*Boloria aquilonaris*) neuerdings einen Großteil des Hochplateaus besiedelt.

In Belgien wird eine starke Fluktuation, aber auch eine alarmierende Regression der **Birkhuhn**-Populationen festgestellt. Auf europäischer Ebene sind die Tendenzen identisch. Die Populationen sinken, trotz gelegentlicher Schübe. Die verschiedenen Projektmaßnahmen zur Schaffung unterschiedlicher Habitats könnten auch dieser Art zu Gute kommen.

Wir laden Sie dazu ein, die Arbeiten wiederzuentdecken, indem Sie unsere Webseite besuchen:
www.lifehf.be.



Renaturierung der Heiden durch Abplaggen : Abtragen der oberen Erd- und Pflanzenschicht, um die vorhandene Samenbank zu aktivieren



Positive Auswirkungen der Wiedervernässung nach mehreren Jahren

Une palme pour la nature dans les Hautes-Fagnes !

Maité Loute, Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel



Le projet LIFE Hautes-Fagnes a été élu "**Best of the Best LIFE project**" par la Commission Européenne, parmi les 34 projets européens qui se sont achevés en 2013 ! Il a été sélectionné sur base de critères d'améliorations biologiques, économiques et sociales immédiates, et à long terme, degré d'innovation et de transférabilité, pertinence de la stratégie et du rapport coût-efficacité. Le 29 avril, plusieurs représentants du Parc naturel, ainsi que du Service Public de Wallonie se sont rendus à la cérémonie de remise de prix, qui avait lieu à Bruxelles, à la Commission Européenne.



Ce prix est une belle reconnaissance du travail de nombreuses personnes : l'équipe de coordination du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, mais également les scientifiques et les forestiers de la Région wallonne, avec lesquels nous avons travaillé quotidiennement. Nous ne pourrions citer ici tous les acteurs de ce grand projet, mais il y a bien entendu aussi les 4 communes concernées (Bütgenbach, Jalhay, Malmedy et Waimes), les propriétaires privés (88 familles), les nombreux entrepreneurs qui ont réalisé les travaux, les associations de protection de la nature, la population locale...

Revenons sur ce grand projet et sur les raisons de son succès :

Financé par la Commission Européenne et la Région wallonne, soutenu par la Province de Liège, et coordonné par le Parc naturel Hautes-Fagnes-Eifel, le projet LIFE Hautes-Fagnes avait pour but la restauration de 1.400 ha de landes et de tourbières du plateau des Hautes-Fagnes, sur une zone d'action de 10 000 ha.

Pourquoi restaurer ces milieux ? Les différents milieux rencontrés dans les Hautes-Fagnes ont un intérêt biologique rare et menacé, à l'échelle de l'Europe : ce sont les tourbières, les landes, les forêts naturelles de bouleaux et de chênes, les boulaies à sphaignes ou les genévrières.

Ces milieux ont fait l'objet d'une utilisation humaine à partir du 12^e siècle : exploitation des forêts naturelles feuillues, exploitation de la tourbe, activités agropastorales. Celle-ci s'est fortement intensifiée à partir du milieu du 19^e siècle et les milieux ont fait alors l'objet d'une importante dégradation (drainage des sols, plantations et exploitations inappropriées d'épicéas, envahissement du sol par la molinie...).

Conscients de ces menaces qui pèsent sur les fagnes, différents protagonistes, dont les scientifiques du Service Public de Wallonie, de la Station scientifique de l'Université de Liège, le Département de la Nature et de la Forêt ou des bénévoles (Amis de la Fagne, Sonnentau...), mènent des actions de restauration depuis plus de 20 ans sur le haut plateau.

En 2007, le Service Public de Wallonie (SPW) en partenariat avec le Parc naturel Hautes Fagnes –Eifel, lance un nouveau projet européen : le projet «LIFE-Nature : Hautes-Fagnes». D'un budget de 4.500.000 € (50 % financé par la CE, 49,9 % par le SPW et 0,1 % par la Province de Liège), le projet s'est déroulé du 01/01/2007 au 31/12/2012.



Comment restaurer ces milieux? En reconvertissant des sols majoritairement tourbeux, dégradés, drainés, recouverts de molinie ou plantés d'épicéas non rentables économiquement en :

- (1) des tourbières accumulant à nouveau de la tourbe,
- (2) des landes entretenues par pâturage et fauchage,
- (3) des forêts feuillues (boulaies, chênaies...) adaptées aux conditions écologiques des milieux.

Un projet d'une grande envergure :

Les principales mesures de restauration réalisées durant le projet sont les suivantes :

- Coupes d'épicéas sur sols tourbeux ou humides : coupe anticipée de plantations en échange d'indemnités, coupe de plantations arrivées à terme, coupe de semis naturels : 971 ha.
- Bouchage des drains 178 kms ;
- Mise sous eau par la création de digues ou de bouchages de drains : 80 ha ;
- Mise à nu du sol par différentes techniques pour mettre en lumière les banques de graines et pour ré-humidifier les sols : 242 ha ;
- Mise en place de clôtures de protection de feuillus : 124 ha ;
- Installation de clôtures pour le pâturage (~1.400 moutons et ~30 vaches) : 373 ha.

Au bout de six années de projet, ce sont 2.860 ha qui ont bénéficié de mesures de restauration (dont 1.400 ha de mesures fortes) !

Les réponses de la nature

La **régression de la molinie** est drastique dans les milieux restaurés et ceux-ci se voient progressivement colonisés, parfois de façon spectaculaire, par des espèces végétales propres aux habitats recherchés : sphaignes, linaigrettes, bruyère, callune (fausse bruyère), ...etc.

La **régénération d'espèces rares**, telles que les droséras (petites plantes carnivores) ainsi que la réapparition de plantes disparues depuis des décennies, telles que le lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) a également pu être observée en certains endroits, constat pour le moins encourageant !

Conjointement, les différents travaux réalisés ont permis d'établir des **connexions** entre des sites initialement réduits et isolés, créant sur l'ensemble du plateau une mosaïque d'habitats différents qui interagissent les uns avec les autres, permettant d'une part une dissémination optimale des espèces végétales et d'autre part, des échanges au sein des populations animales. Ces connexions, indispensables à la survie et au maintien des habitats et des espèces, constituent d'ailleurs un des points clés de la réussite globale du projet LIFE.

Les zones inondées sont **très accueillantes pour l'avifaune** et particulièrement pour les limicoles et les anatidés. Lors des périodes migratoires, de nombreuses espèces sont observées.

Au printemps 2012, deux migrateurs assez communs en Wallonie mais nicheurs rares et très rares se sont reproduits dans les Hautes-Fagnes : le petit gravelot (*Charadrius dubius*) et la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*).

Concernant les insectes, des espèces de libellules caractéristiques des tourbières très rares et très localisées ont également profité de ces nouveaux habitats pour recoloniser l'ensemble de la zone de projet : par exemple l'aesche subarctique (*Aeshna subarctica*).

Les **papillons** ont également répondu rapidement aux travaux, et notamment le Nacré de la Canneberge (*Boloria aquilonaris*) qui a nouvellement colonisé une bonne partie du plateau des Hautes-Fagnes. En Belgique, force est de constater la fluctuation mais aussi la diminution alarmante des effectifs de **tétrasyre**. À l'échelle de l'Europe, les tendances sont identiques, et les populations, malgré quelques sursauts, déclinent.

Les divers aménagements de l'habitat engendrés par le Life Hautes-Fagnes pourront être bénéfiques à l'espèce.



Nous vous invitons à redécouvrir ces travaux en visitant le site internet www.lifehf.be.



Restauration des landes par étrépage : mise à nu du sol pour réactiver la banque de graines



Résultats des mises sous eau après quelques années



Le "Zéro pesticide", c'est pour 2019 !

Beaucoup ne le savent peut-être pas mais depuis le 1^{er} juin 2014, il est interdit de pulvériser trottoirs, accotements, chemins et tout autre espace reliés à un système d'égouttage.

Les particuliers aussi sont concernés ! Depuis 1^{er} septembre 2014, il est interdit de traiter chimiquement les surfaces imperméables (terrasses, pentes de garages, allées, ...) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales via, par exemple, un filet d'eau, une grille, un avaloir. La région Wallonne a d'ailleurs édité un feuillet d'information à l'égard des particuliers.

Sont également concernées les zones tampons (zones non traitées) le long des cours d'eau et des surfaces imperméables reliées au réseau de collecte des eaux pluviales.

N'hésitez pas à consulter le site de la région wallonne pour plus d'information.

http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php?id_article=392



Des alternatives existent. Découvrez-les sur www.adalia.be ou www.gestiondifférenciée.be

Une question ? La réponse est sur Agr'Eau

Agr'Eau, c'est un site internet, une nouvelle application développée pour aider les agriculteurs à répondre à leurs questions en matière de législations agricoles. Cette application est consultable depuis une tablette ou un smartphone. Elle peut être téléchargée et consultée même en dehors des zones de couverture Wifi ou 3G.

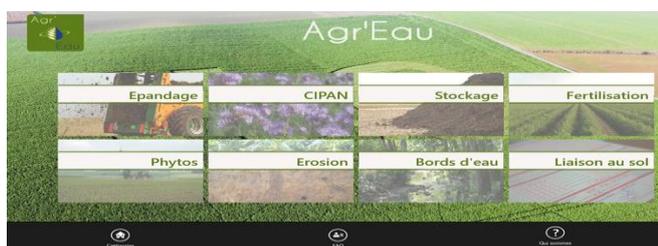
Agr'Eau rassemble et propose **sous une forme pratique et conviviale** (un clic et vous avez une réponse) l'ensemble des législations ayant trait à l'épandage des matières organiques, l'utilisation des produits phyto, la gestion des couverts végétaux, l'érosion, le stockage des hydrocarbures, la gestion des bords d'eau, la fertilisation, la liaison au sol etc.

Agr'Eau, c'est une quinzaine d'organismes de vulgarisation au côté des agriculteurs depuis de nombreuses années : Agra-Ost, l'APPO, le CIPF, le Comité régional phyto, le centre wallon de Recherches agronomiques, les Contrats de rivière en Wallonie, CPL-Vegemar, la Fiwap, Fourrages Mieux, GISER, Greenotec, l'IRBAB, Nitrawal, PhytEauWal, le SPW, l'UCL, l'ULg-Gembloux Agro-Bio Tech et Requasud.

A noter que depuis début juillet Agr'Eau est également disponible en allemand pour les agriculteurs germanophones.



<http://www.agreau.be/>



Une activité de découverte des organismes aquatiques

David Cammaerts

Le projet "L'université des champs", coordonné par l'asbl Kadriculture (Lierneux, Stoumont, ...) et porté par l'Office communal du tourisme de Liernex avec le soutien de l'Université de Liège, propose des formations continues sur le bassin de l'Amblève. Cette année, le cycle de conférences et de séances pratiques s'intitulait "Les eaux de l'Ardenne, pauvres mais riches!". Il vise à faire découvrir aux participants les richesses biologiques et les particularités des rivières et ruisseaux ardennais.

Sous la houlette du Dr Louis Leclercq, Directeur du laboratoire des milieux humides et des eaux de l'Université de Liège situé au Mont Rigi, Station scientifique des Hautes-Fagnes, et avec un accompagnement de la cellule de coordination du CRA, une vingtaine de personnes ont pu mieux connaître les caractéristiques chimiques des eaux de nos cours d'eau ardennais et découvrir la longue et passionnante histoire géologique de notre région. La flore et la faune des rivières ardennaises n'ont pas été oubliées.

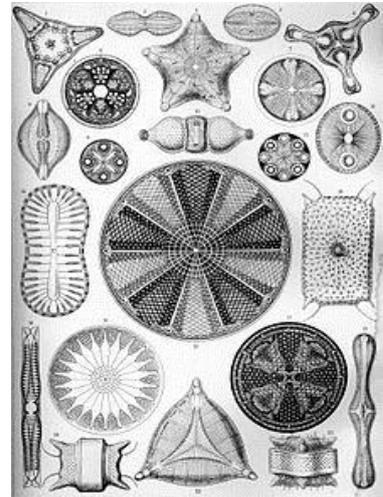
Pour commencer, partons à la découverte des diatomées, ces algues microscopiques constituées d'une seule cellule vivant dans un "squelette" siliceux.

« Diatomea » : planche n°4 des Formes artistiques de la nature d'Ernst Haeckel.

Image sous licence Wikipedia Commons.

La grande variété de formes des diatomées est surprenante. Le « frustule » qui constitue le squelette de la diatomée comporte réellement un fond et un couvercle qui s'emboîtent l'un dans l'autre pour emprisonner l'unique cellule constituant l'individu. Cette paroi en silice est percée de nombreux trous et sillons qui permettent des échanges avec l'extérieur, le déplacement, le contact entre individus au sein des colonies de diatomées, etc.

Outre le fait que cette grande variété de forme permet souvent d'identifier avec précision l'espèce à laquelle le chercheur à affaire, cette débauche de dessins finement gravés dans la silice est simplement belle.



Observer des diatomées au microscope, c'est aussi se rendre compte que la vie déploie toutes les merveilles de son art quelque soit l'échelle à laquelle on la regarde.

Les diatomées, par leur sensibilité aux conditions du milieu, que ce soit au degré de pollution organique ou minérale (azote, phosphore, polluants chimiques divers) constituent d'excellents bio-indicateurs. Leur réponse rapide aux changements des conditions du milieu, leur abondance et la grande variété des espèces existantes, chacune ayant ses exigences écologiques propres, permet une évaluation fine de la qualité de l'eau, plus précise sur le long terme qu'une analyse chimique. C'est la raison pour laquelle les diatomées sont utilisées par le Service Public de Wallonie dans le cadre d'une surveillance régulière de la qualité de nos cours d'eau.



Pour aller plus loin dans la connaissance de nos rivières, une sortie de terrain sur la Lienne fut l'occasion pour les participants de découvrir une faune méconnue et de récolter les petits invertébrés aquatiques qui vivent sur les sédiments ou les pierres au fond des cours d'eau, ou encore dans la végétation immergée. Ces petits invertébrés, que l'on appelle "macro-invertébrés benthiques" (conventionnellement plus grands que 0,5 mm) constituent eux aussi de bons indicateurs de la qualité de l'écosystème aquatique. Cependant, ils sont souvent davantage des indicateurs de la qualité écologique globale de la rivière que de la

qualité de l'eau proprement dite parce que leur survie dans une rivière est fortement conditionnée par les micro-habitats qu'ils vont pouvoir utiliser pour se dissimuler ainsi que par les proies et autres ressources alimentaires qu'ils y trouveront.

Ils sont donc les témoins de la bonne santé générale de l'écosystème et leur utilisation est complémentaire de celle des diatomées. Pour cette raison, eux aussi sont étudiés régulièrement par le Service Public de Wallonie afin d'évaluer l'état de santé de nos cours d'eau.

A droite : quelques invertébrés benthiques des eaux douces. De gauche à droite : une larve de diptère de la famille des Chironomidae, un mollusque, un lombric (Annélide) vivant dans les cours d'eau et quatre crustacés appartenant au genre *Gammarus* (les "crevettes d'eau douce", qui n'ont que peu de chose en commun avec de vraies crevettes, lesquelles sont exclusivement marines).



Image sous licence Wikipedia Commons.



Ci-contre: une larve de Plécoptère (perles), un ordre d'insectes dont les larves aquatiques affectionnent les eaux courantes bien oxygénées.

Image sous licence Wikipedia Commons.

Après cette séance de prospection et de récolte sur le terrain, il est temps d'identifier ce que nous avons récolté. C'est à la station scientifique des Hautes-Fagnes, que nous nous retrouvons pour découvrir les fruits de notre récolte. Après une introduction théorique sur la faune des cours d'eau et sur la classification scientifique, qui a aussi pour but de mettre en lumière la diversité des formes et des modes de vie des invertébrés aquatiques, une série de petits films réalisés par Michel-Marie Solito de Solis illustre l'aspect de ces animaux à l'état vivant. Enfin, les apprenants se placent chacun derrière une loupe binoculaire et plongent les yeux dans le monde insoupçonné des petits organismes aquatiques.

Ils doivent tout d'abord séparer patiemment les petits organismes des débris végétaux et minéraux qui ont été récoltés avec l'échantillon. Pour les apprenants, c'est aussi l'occasion de se familiariser avec l'utilisation d'une loupe binoculaire, accessoire indispensable pour pouvoir identifier des organismes qui souvent ne dépassent pas le demi-centimètre de long.

Cette séance est aussi pour beaucoup l'occasion d'utiliser pour la première fois une clé d'identification dichotomique. Ce type de document est conçu pour faciliter l'identification d'un organisme (plante ou animal) à partir de quelques caractéristiques morphologiques, de la couleur, de la taille, etc. Une clé dichotomique est construite autour de propositions amenant à une réponse qui sera soit oui, soit non. La clé guide le lecteur de proposition en proposition jusqu'à un choix final, qui correspondra – ou non – à l'organisme étudié. L'utilisation de ce type de clé n'est pas évidente pour un novice, d'autant qu'elle s'accompagne d'un vocabulaire technique compliqué, mais les apprenants relèvent le défi avec brio et panache ! Bientôt, les déterminations se succèdent et la liste des espèces récoltées grandit d'heure en heure. Quelques erreurs se glissent parfois dans la liste mais nous sommes là pour apprendre et la bonne humeur est générale.



En fin d'après-midi, nous regroupons nos résultats et nous mettons au net la liste des organismes identifiés lors de cette séance de travail au laboratoire. Cette liste va nous permettre d'évaluer le niveau de qualité écologique de la Lienne à l'endroit où nous avons effectué le prélèvement. Pour ce faire, nous comparons notre liste taxonomique avec le tableau d'interprétation de l'IBGN, ou Indice Biotique Global Normalisé. Ce dernier est une méthode reconnue internationalement qui permet d'évaluer la qualité écologique d'une zone de prélèvement en comparant la faune effectivement récoltée à un tableau à double entrée. Ce tableau tient compte d'une part de la présence d'organismes indicateurs de la qualité de l'eau, c'est-à-dire d'organismes dont la présence est révélatrice d'une certaine qualité minimale de l'eau. Le tableau tient compte d'autre part de la diversité générale en organismes du prélèvement, partant de l'hypothèse que plus un milieu est riche en organismes appartenant à des espèces (ou d'autres niveaux dans la classification des organismes) différentes, plus il sera en bonne santé.

Sur la base de nos résultats, en tenant compte du fait que notre prélèvement n'a pas été effectué par des professionnels ni suivant une méthodologie rigoureuse comme cela devrait normalement être le cas, et que de nombreux organismes ont pu échapper au travail de tri et d'identification des participants, que pouvons-nous dire de la qualité écologique de la Lienne à l'endroit de notre prélèvement, soit à Trou de Bra ?

La Lienne y est d'une qualité écologique bonne à très bonne. Le cours d'eau est diversifié, tant en terme d'habitats pour les invertébrés aquatiques qu'en terme de nombre d'espèces. Nous pouvons donc nous réjouir de ce résultat et souhaiter que les cours d'eau de bonne qualité soient de plus en plus nombreux à l'avenir et ce, partout.

Signature du CRA Le 18 décembre 2013 à Malmedy



Voilà un an que le dernier programme d'actions de notre Contrat de rivière est signé et nous ne vous en avons pas encore parlé !

C'était le 18 décembre 2013 au Malmundarium à Malmedy. Ce jour-là, **toutes les communes** du bassin (Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, St Vith, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Vielsalm et Waimes) et l'ensemble des **partenaires** du projet ont signé leur **programme d'actions**, pour les années de 2014 à 2016, en faveur de nos cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du sous-bassin hydrographique de l'Amblève.

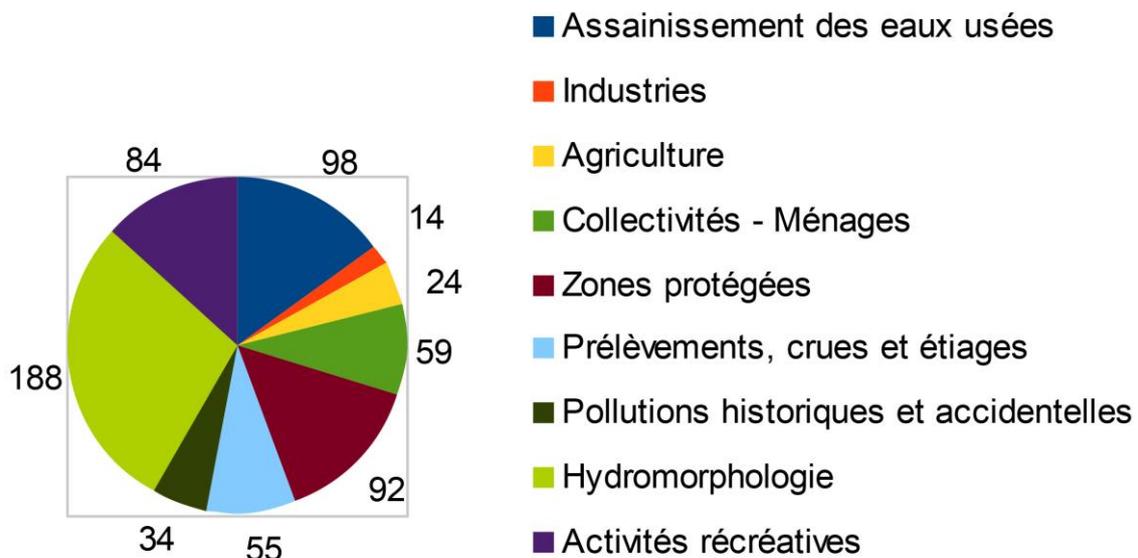
Ce programme est le fruit d'un important travail d'inventaire et de concertation avec nos différents partenaires (présentations, réunions, visites et j'en passe !). **La finalisation de ce document est essentielle à l'accomplissement de nos missions.**

Près de 1100 actions concrètes en faveur de nos rivières (Amblève, Warche, Salm, Lienne et leurs affluents) ont été définies.

Ce programme se compose de 2 grandes parties :

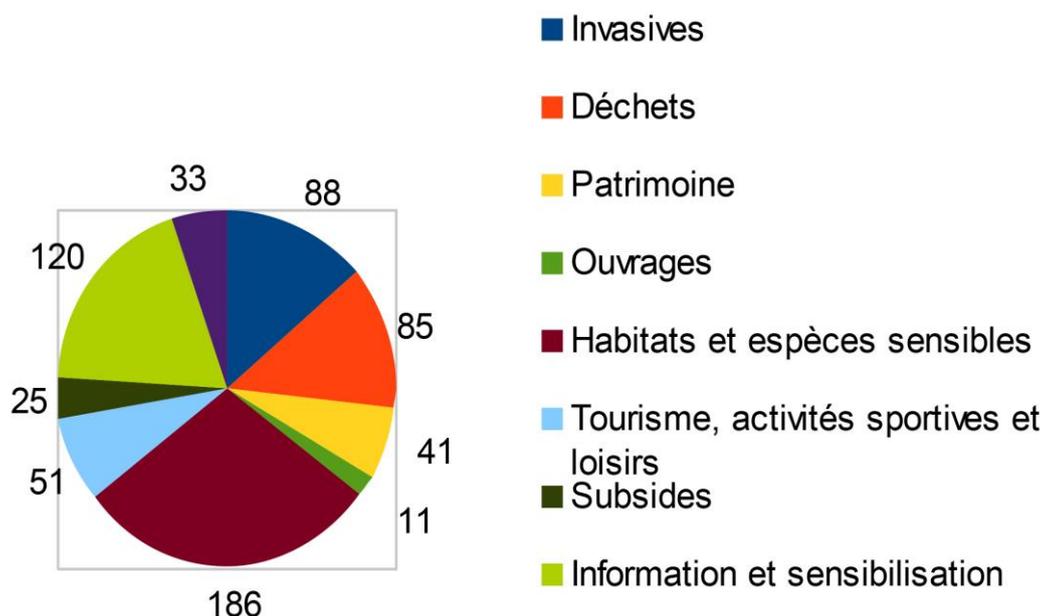
A) Les **actions basées sur les recommandations de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (2000/60/EC) et sur les plans de gestion de l'Eau du Service Public de Wallonie**, réparties en 9 grands thèmes (Assainissement des eaux usées, Prélèvements, crues, étiage des cours d'eau, Hydromorphologie, Collectivités et ménages, Agriculture, Zones protégées, Industries, Activités récréatives, Pollutions historiques et accidentelles).

Répartition des actions – Thèmes DCE



B) **et les "autres"**, les non reprises dans la DCE et qui devraient permettre l'amélioration de la biodiversité (gestion des invasives, des déchets, restauration d'habitats, gestion d'espèces), la mise en valeur du patrimoine lié à l'eau (naturel/paysager, bâti, culturel), la préservation des zones humides, les actions de développement harmonieux du tourisme et des activités sportives et de loisirs liées à l'eau. Un important volet est dédié à l'information, à la communication, à la sensibilisation et à l'éducation.

Répartition des actions – Thèmes non-DCE



A titre d'exemple, sur les 1101 actions inscrites au Programme d'Actions pour les trois prochaines années, il y a entre autres, 172 actions concernant des travaux d'amélioration de nos cours d'eau ; 131 actions poursuivant la gestion environnementale en œuvre sur le bassin versant ; 65 actions qui ont pour objectif d'améliorer nos connaissances ; 107 actions visent à renforcer les contrôles pour réduire les risques de pollutions, tandis que 196 actions se focaliseront sur l'information et la sensibilisation de différents publics cibles.

Au total, ce sont **110 maîtres d'œuvres, publics et privés**, qui ont compris l'utilité de leur adhésion à cette noble opération. Par leur collaboration, tous ces partenaires permettent de multiplier l'efficacité du Contrat de rivière et d'agir concrètement pour amélioration de nos ressources en eau.



La signature du Programme d'Actions est donc un grand moment, hautement attendu par tous car il symbolise l'engagement des partenaires et la confiance dans un avenir commun au service de la nature et de l'eau !

C'est tous ensemble, dans la pluri-culturalité, dans la divergence d'opinions, de projets, de connaissances et dans l'écoute des besoins des autres utilisateurs de la rivière que nous pourrons rendre à l'Amblève et à ses affluents le respect qu'ils méritent. (F. Léonard)

La partie protocolaire était précédée par une intéressante visite/découverte du Malmundarium et fut suivie d'un cocktail de qualité qui vit les participants deviser agréablement.

Une telle réussite n'aurait pu se réaliser sans le soutien et la collaboration de l'administration communale de Malmedy et le Malmundarium que nous vous conseillons d'aller voir ou revoir. Soyez-en remerciés.

Bonjour Christine,
Bonjour à toute l'équipe,

C'est la première fois que je participais à un événement organisé par votre contrat de rivière et je tiens sincèrement à vous féliciter. J'ai trouvé le lieu parfaitement choisi (c'est un endroit charmant), votre accueil très chaleureux et l'organisation parfaite.

Je vous souhaite une bonne continuation.

Cordialement,
Fanny MERENNE
Chargée de Communication Aquawal



Accueil par Philippe Royaux, Echevin de Malmédy



Visite du Malmundarium



Echanges entre participants



Le temps de l'engagement, signature du contrat de rivière par le Bourgmestre de Stavelot, Thierry de Bournonville



Une salle bien remplie

Bonjour vous trois,
Tout d'abord, l'organisation de la soirée de la signature de la convention était parfaite. Merci pour votre travail qui frise toujours la perfection.

L'endroit était superbe pour ce genre de soirée. Le buffet était digne du concours de Masterchef.

Enfin, comme toujours, la cellule du contrat de rivière de l'Amblève est égale à sa très bonne réputation.

Merci

Maurice Gérardy

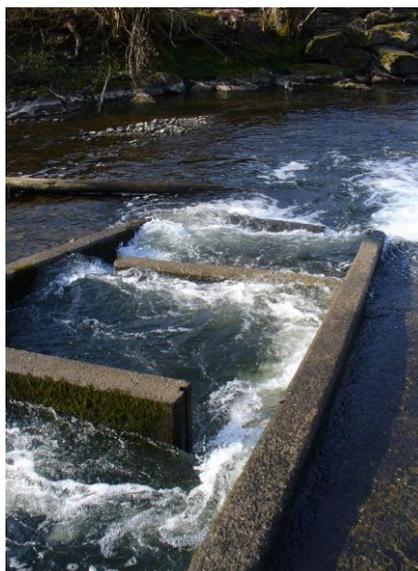
Des réalisations d'actions en images (Avant - Après)



Remplacement de la passerelle sur la Warche entre Honsfeld et Hünningen
(AC Büllingen)



Aménagement d'une échelle à poissons sur le seuil de l'Eau Rouge à Stavelot, avec remplacement du mur de berge gauche juste en aval (STP Province Liège)



Aménagement pour éviter que l'échelle à poissons du seuil des Bressaix sur l'Amblève à Stavelot ne se bouche par l'accumulation de bois flottants (SPW-DCENN)

Avant



Après



Opération Communes et Rivières Propres : nettoyage du chanoir des Pneus à Piromboeuf, près de Harzé/Aywaille (spéléos du club C7-CASA)



Réparation et protection de la berge du Barechin dont l'érosion menaçait un chemin près de Ville du Bois/Vielsalm (DST Province Luxembourg)



Epave d'un camion abandonnée dans les bois sur la rive gauche du ruisseau de la Follerie, en cours d'évacuation avec tous les déchets présents autour (AC Lierneux)

Avant



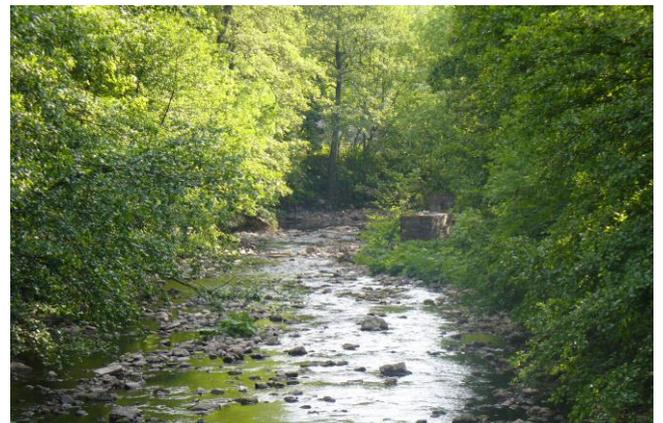
Après



Dégagement des sédiments obstruant les arches gauches du vieux pont de Stavelot, et placements d'épis en amont pour recentrer le courant de l'Amblève, qui achèvera le travail et maintiendra ces arches bien dégagées, bien nécessaire lors de crues (SPW-DCENN)



Enlèvement de chablis de résineux tombés en travers du lit du Glain près de Bovigny/Gouvy (DST Province Luxembourg)



Enlèvement de l'ancienne conduite métallique traversant la Warche près de l'ancienne papeterie Steinbach/Intermills, entre Malmedy et Bévécé. Reste à enlever le support en béton toujours présent dans le lit (AC Malmedy et/ou le propriétaire du site)

Création d'une mare dans une école



Après le creusement de la mare et la pose de la bâche, les enfants ont déplacé plantes et petites bêtes de l'ancienne mare vers la nouvelle. Quelques mois après, ils découvrent l'évolution du milieu.

Travaux d'égouttage : nouvelle station d'épuration d'Aywaille, nouvelle station d'épuration de Lierneux, égouttage à Trois-Ponts, ...



Etc, etc, etc, ...
Il s'en passe des choses autour de nos rivières ...

Réhabilitation de la mare d'Havelange / Projet à la mare du fond de Kin

A Havelange/Aywaille, au bord de l'autoroute E25, se trouve une mare alimentée par des eaux de drainage. Celle-ci demandait un entretien qui a pu être réalisé grâce au dynamisme du PCDN de cette commune et avec un financement communal venant du LIFE Hélianthème.

1. Depuis 2 ans, une opération de sensibilisation des automobilistes de la route jouxtant la mare a été mise en place. Lors de la migration hivernale des batraciens, de nombreux individus, qui doivent traverser la route pour atteindre la mare, se font écraser, victime du trafic routier. Sous les conseils du CRA, l'administration communale a fait l'acquisition, à la Région wallonne, de panneaux de sensibilisation "**Ralentissez, migration nocturne de batraciens**".
Il est important de protéger les batraciens, et les autres espèces d'amphibiens, car leur régression brise l'équilibre de nos écosystèmes pour lesquels ils jouent un rôle important. Les amphibiens se nourrissent de petits invertébrés : insectes, larves d'insectes, arachnides, limaces, vers, ...
2. A l'automne dernier, une mise en lumière/coupe des feuillus a été effectuée afin d'éviter l'accumulation de feuilles mortes dans la mare tout en gardant un couvert végétal pour maintenir l'attractivité pour le gibier qui vient y boire.
La lumière et la chaleur sont indispensables au bon développement de la végétation aquatique et à l'équilibre biologique du plan d'eau.
3. Ont suivi un curage et le reprofilage de la berge toujours à l'automne 2013. Une zone plus profonde a été creusée (1,2 m), elle permettra de conserver des zones d'eau libre dépourvues de végétation aquatique et elle sera un abri pour les animaux en hiver (zone qui ne gèle pas) ou de refuge en été. Une partie de la berge a été reprofilée afin de créer une zone en pente douce exposée au sud, idéale pour l'accès de la faune au plan d'eau et pour favoriser le développement de celle-ci. La forme du contour "ancien" a été maintenue.

Nous avons essayé de maintenir en place, au maximum, la végétation naturelle. Certaines zones n'ont pas été curées. Cela devrait permettre à la végétation de reprendre ses droits rapidement et aucune plantation ne sera nécessaire.

Un petit aménagement supplémentaire à également vu le jour pour le confort des curieux et des promeneurs : un ponton. Un panneau didactique est en préparation.

**Rappelons, que cette mare, comme bien d'autres, N'EST PAS UN ETANG DE PECHE !
Est-il aussi nécessaire de rappeler que toutes plantes et animaux exotiques détenus par des particuliers (carpes, tortues, ...) ne sont pas les bienvenus dans ce type de biotope !**



Dans le fond de Kin/Aywaille, la création de deux autres mares, sur terrain communal très humide, sont en projet.

Plusieurs visites sur place ont eu lieu ces 2 dernières années. Les peupliers qui se trouvaient sur cette parcelle ont été coupés remettant le site en lumière et rendant possible les aménagements futurs.

Les deux mares contribueront à étendre le maillage écologique de nos plans d'eau entre les différentes mares déjà présentes de part et d'autres de l'Amblève.

Actuellement, une demande de permis d'urbanisme pour modification du relief du sol vient tout juste d'être acceptée en ce mois de décembre. Les travaux vont pouvoir débuter

Nature et Environnement Cadeau à (se) faire...

A la découverte de La Heid des Gattes

Anne-Laure Janssen Ed. Ardenne & Gaume pp. 80 2014

10.00 €

La réserve naturelle de la Heid des Gattes à Aywaille est une magnifique réserve d'une soixantaine d'hectares. C'est sa flore exceptionnelle qui a fait sa réputation internationale, mais elle recèle bien d'autres attraits : oiseaux, reptiles, insectes,... Venez découvrir une partie de la réserve au gré des 12 stations du guide. Faune, flore, histoire, géologie ... En tout, 80 pages richement illustrées de photos prises par l'équipe de la réserve, des textes clairs et succincts à lire au gré des rencontres, des indications sur les observations possibles au gré des saisons,...



CHAMBRES D'HÔTES
Au Fil des Arts

Au cœur de la cité abbatiale de Stavelot, des chambres avec salle de bain privative et petit-déjeuner convivial.

Adresse : rue Neuve 95
à 4970 Stavelot.

Tel. : (+32)(0)80/88.07.67
G.S.M. : (+32)(0)476/253.153.

www.aufildesarts.be

Le rat des champs

Littérature adultes et jeunesse
Papeterie écologique

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h

Anne-Marie & Dominique Lallement
Rue de l'Hôtel de Ville, 11
6690 Vielsalm
Tél. & Fax: 080/33 90 93
E-mail: leratdeschamps@skynet.be
TVA: BE 0836.292.725

La Salmiote
a.s.b.l.
Société de pêche

**PECHER
à VIELSALM**
<http://www.lasalmiote.be>

La Salm et ses affluents
+/-60 km de rive
truite et ombre

Lacs des Doyards
11 ha
Truite, blancs, brochet,
perche et carpe

Rempoissonnement tous les mois
Renseignement : 0498141943

GALLEBOIS S P R L
TVA BE 0452.930.615

négoce : GROS & DETAIL
Panneaux - Parquets - Lambris - Bardages
Planchers de terrasse - Châssis PVC

Rue St-Laurent, 15 (Zoning de Chefosse) - 4970 STAVELOT
Grégory THUNUS
0497.763.224 080.880.587 080.880.666
e-mail : gallebois@skynet.be
www.gallebois.be

Notre équipe est à votre service

DOLCE VITA
Titres Services
Route de Coë, 73 B
4980 Trois-Ponts

☎ : 0485 87 28 47 - ☎ : 0485 87 28 14
✉ : dvtroisponts@gmail.com

Jardinage • Aquariophilie • Oisellerie • Animalerie • Pêche

Maison Adam
L'Oisellerie Malmédienne
9, rue Neuve (Pont Neuf)
B-4960 Malmédy

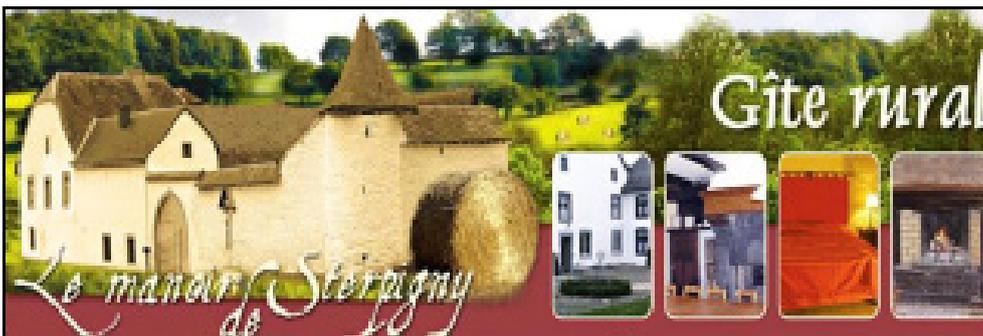
TÉL. +32 (0) 80 33 08 34
Parking aisé à l'arrière du magasin

RETROUVEZ TOUTE LA PÊCHE DANS
LE BASSIN DE L'AMBLEVE SUR :



WWW.PECHE-AMBLEVE.BE

Fédération Halieutique de l'Amblève ASBL



Gîte rural
Stierpigny, 13 à 6573 SOUVY - BELGIQUE

Renseignements: Madame Claire Boullenne
GSM ++32 (0)477 35 76.04
Tel : +32 (0)4 366 01 30

Le manoir de Stierpigny

Venez vous ressourcer au Manoir de Stierpigny

Situé dans le Parc National des deux Ourthes, Stierpigny est un petit coin de Paradis, offrant un cadre de nature douce et paisible pour d'agréables promenades d'été, balades en guidée.

www.lemaniordestierpigny.be
claire.boullenne@gmail.com

Romantik Hotel Le Val d'Amblève
Parc des Ourthes & Marquis Pons

Route de Malmedy 7 - B-4170 Stavelot - Tél: +32 (0) 46 - 28 33 40 - Fax: +32 (0) 46 - 28 14 29 - E-mail: info@romantikvaldambleve.com
www.levaldambleve.com

HAUTES ARDENNES
Entreprise de Travail Adapté - Aide aux personnes handicapées

Notre savoir-faire à votre service

Pour vos espaces verts :
tonte de pelouses, taille de haies, débroussaillage, pulvérisation, écharonnage, ramassage de feuilles, ...

Pour votre mobilier extérieur :
tables, bancs, panneaux d'ornement, chaises de jardin, compostiers, protège-poubelles, ...

Les Hautes Ardennes - Place des chasseurs ardennais, 38 - 6410 Vielsalm
Tél : 080 27 25 55 Fax : 080 27 25 50
(N°PERLUX "ma ilocwa@leshautesardennes.be")



Le Contrat de Rivière de l'Amblève : un projet mené avec les communes de Amel, Aywaille, Büllingen Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, St-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région Wallonne, la Province de Liège et l'UPOA.

Wasserlaufvertrag für die Amel : das Projekt wird geführt mit den Gemeinden von Amel, Aywaille, Büllingen Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Sankt-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, das Landwirtschafts-Ministerium, die Wallonische Region, die Provinz Lüttich und die UPOA

Ce bulletin est imprimé avec le soutien de la Province de Luxembourg

Nous vous rappelons que tout article, avis et suggestion, photos ou documents concernant l'Amblève sont les bienvenus pour un prochain numéro de notre bulletin.

